

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 19 (1948)
Heft: 1

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XIX^e ANNÉE

N^o 1

JANVIER 1948

SOMMAIRE :

Les origines de l'usine de Bellefontaine. — Le mécanisme des paiements internationaux

Les origines de l'usine de Bellefontaine

Le « Dictionnaire géographique de la Suisse » paru à Neuchâtel en 1902 consacre à Bellefontaine, établissement en majeure partie sur une île formée par le Doubs et un bief, une note qui se termine par cette phrase : « Les vastes ateliers sont fermés et la belle chute du Doubs, de sept à huit mètres de haut, représentant une force moyenne de plus de quatre cents chevaux reste inutilisée et n'attend que le coup de baguette d'une bonne fée pour renaître à une nouvelle ère de prospérité. »

Au vu de la liste des collaborateurs de ce dictionnaire, nous présumons que l'auteur de cette note est Th. Zobrist, alors maître de géographie au lycée cantonal de Porrentruy. Le souhait exprimé ne tarda pas à être réalisé. C'est en effet le 15 janvier 1903 qu'eut lieu la mise en exploitation de l'usine d'électricité de Bellefontaine, qui envoie aujourd'hui encore force et lumière à Porrentruy et aux villages environnants.

Sise sur le territoire de Saint-Ursanne, à quatre kilomètres à l'ouest de cette ville, soit dans la direction de Saint-Hippolyte (France), Bellefontaine tire son nom d'une source abondante jaillissant des flancs du Lomont (Mont-Terrible).

En nous fondant notamment sur les ouvrages de notre historien et archéologue jurassien, Auguste Quiquerez, et sur les actes que nous avons compulsés¹⁾, nous rappellerons brièvement les origines des installations hydrauliques de Bellefontaine.

1. Bellefontaine, fief héréditaire concédé par le prince-évêque

Le premier document concernant le lieu où s'éleva ensuite l'usine de Bellefontaine date du 22 mars 1563 : c'est une requête d'un nommé Henri Guyer, bourgeois de Porrentruy, qui sollicite de l'évêque Melchior de Lichtenfels, seigneur territorial et possesseur de la régale des mines, la permission de bâtir une forge au-dessous de Saint-Ursanne en un endroit « proche de cette ville ».

¹⁾ Voir la bibliographie à la fin de la présente notice.